

## Curriculum Vitae

### **FARES ZOGHBI**



- Né au Brésil le 15 mars 1919 dans la localité d'Andradas, située dans l'Etat de Minas Gerais, deuxième Etat après Sao Paulo. Il avait six ans lorsque son père est décédé à Sao Paulo. Sa mère a alors été contrainte de vendre le magasin appartenant à son père ainsi que le bâtiment qui l'abritait afin d'assurer l'éducation de ses quatre enfants, lesquels suivaient leurs études scolaires à l'école publique. Lorsque Fares Zoghbi a obtenu son certificat, il travaillait dans une pharmacie, du fait que la situation financière de la famille s'était dégradée.

- Sur l'insistance de Rachid Fares Zoghbi et son épouse Marta, établis à Kornet Chehwane (Metn-Nord), Fares Zoghbi s'est rendu au Liban en 1927, à l'âge de 12 ans. Il ne parlait que le portugais, ce qui a rendu difficile son intégration rapide dans son nouveau milieu où les coutumes étaient totalement différentes qu'au Brésil, sans compter que la langue parlée était l'arabe et la langue officielle était le français, conformément à la Constitution de 1926.

- Il a passé l'année scolaire 1930-1931 dans l'école du village, à Kornet Chehwane, qui était dirigée par Abboud Zoghbi. Il s'est inscrit à l'école de la Sagesse pour l'année scolaire 1931-1932. C'est le père Youhanna Maroun, vice-directeur de l'école, qui lui a fait passer l'examen de passage. Il a été inscrit en classe de sixième, section arabe et française. Ces études scolaires ont été particulièrement difficiles, mais Fares Zoghbi s'est progressivement adapté à la langue française, d'autant qu'elle est relativement proche du portugais, en raison de racines latines communes. Ces difficultés d'apprentissage se sont illustrées par le fait que Fares a écrit une fois une dictée en arabe en utilisant des caractères ... latins. L'arabe a été pour lui un échec et il a été amené à redoubler sa sixième durant l'année 1932-1933.

- Grâce à son assiduité et sa persévérance, il a réussi à la fin de cette dernière année scolaire à être admis directement en quatrième. Il a obtenu son baccalauréat - première partie en 1937 et son baccalauréat - deuxième partie en 1938.

- Au cours de ses études à la Sagesse il a participé, durant l'année de la Première, à un concours de français. Il a été lauréat de ce concours, et durant cette même année, le consul général de France, sous le mandat français, lui a décerné une décoration en raison de son excellente possession de la langue française.

- Il a contribué à la Sagesse à la création d'un Forum littéraire dont il a été le premier intervenant en donnant une causerie ayant pour thème "la prostitution secrète au Liban". Il avait choisi ce thème après avoir été contraint de renoncer à un premier sujet portant sur "le service militaire obligatoire au Liban". Ce sujet avait été interdit par le représentant du Commissaire français à Beyrouth.

- Il a suivi entre 1939 et 1942 des études de droit à l'Ecole de droit de l'Université Saint-Joseph. Durant cette période il a enseigné l'Histoire et la Géographie à la Sagesse, en classe de Seconde. Il a continué à enseigner cette matière durant les trois années de stage qu'il a passées à l'Etude de l'avocat Philippe Dergham, à Beyrouth. Il a adhéré à l'Ordre des avocats de Beyrouth en 1945 et a continué à collaborer avec Me Philippe Dergham jusqu'au moment où il a ouvert sa propre Etude à Beyrouth, se spécialisant dans les affaires civiles, commerciales et immobilières. Il a plaidé dans de grands procès et a été l'avocat et le conseiller juridique du Casino du Liban de 1959 à l'an 2000.
- Il a été l'avocat du *Nahar* et a été chargé par M. Ghassan Tuéni d'acheter le quotidien *L'Orient* qui appartenait à Georges Naccache. Il a présidé la commission de contrôle au *Nahar* dont il a été membre du conseil d'administration. Il est conseiller juridique de plusieurs sociétés.
- Parallèlement à sa profession d'avocat, il avait des activités et des occupations culturelles diverses, dont notamment : la présence à toutes les conférences du Cénacle libanais et la présence à toutes les conférences données par le philosophe René Habachi ; la collection de livres de droit ou de littérature française et arabe.
- Au terme de 25 ans passés à gérer les affaires juridiques du Casino du Liban (1959-1984), une cérémonie a été organisée pour lui rendre hommage.
- Pour ses 50 ans de profession d'avocat, le Bâtonnier Samir Abillamaa lui a décerné une médaille honorifique.
- Le Cénacle a également organisé une cérémonie en son honneur en 1999.
- A contribué à la formation de l'association des amis d'Ibrahim Abdel Aal, l'ingénieur qui a dévoilé l'importance des ressources hydrauliques au Liban, notamment vis-à-vis d'Israël. Le premier conseil d'administration de cette association a été présidé par l'ancien ministre Mohammed Ghaziri, et il en était vice-président. Une médaille honorifique lui a été décernée pour ses services rendus à cette association.
- Il a présidé l'institution libanaise de la Bibliothèque nationale en vue de sa réhabilitation.
- Il a écrit une série d'articles dans *L'Orient*, le *Nahar* et la revue française *L'Esprit*. Il a notamment publié un article dans le numéro spécial édité par cette revue à l'occasion de son jubilé d'or.
- Il possède une importante bibliothèque qui regroupe plus de 50 000 ouvrages couvrant un large éventail de sujets, notamment la philosophie, les Sciences humaines, les Beaux Arts, l'Histoire, les Lettres, les Sciences sociales, l'Economie, le Droit ainsi que des essais, parallèlement aux numéros des 30 dernières années des quotidiens *An-Nahar*, *L'Orient-Le Jour*, *Le Monde*, ainsi que des numéros des revues *Magazine*, *La Revue du Liban*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Le Point*, *Le Courrier de l'Unesco*, et toute la collection des revues *L'Esprit* et *al-Machreq*. Sa bibliothèque était mise à la disposition des étudiants pour leurs travaux de recherches et d'études. Il a fait don de sa bibliothèque à la Faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université Saint-Joseph le 30 mai 2002.

